

Nantes, Le 17 septembre 2021

ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire de la LIGUE - BEAUFOU (85) - 16 octobre 2021

Les représentants élus des Associations des 5 Comités de LOIRE ATLANTIQUE, MAINE et LOIRE, MAYENNE, SARTHE et VENDEE, sont invités à l'Assemblée Générale ordinaire de la LIGUE de TENNIS de TABLE des Pays de la Loire qui aura lieu à partir de 9H15, le Samedi 16 octobre 2021 - Salle de Tennis de Table - Place des Tilleuls - 85170 BEAUFOU (85).

- Important :**
- Tous les Clubs de la Ligue doivent être présents, ou en cas d'empêchement, représentés par un licencié de leur département détenteur d'un pouvoir. Le représentant d'une association peut en représenter 6 au maximum, dont la sienne.
 - Sous peine d'invalidité, le pouvoir ou procuration doit obligatoirement être daté, mentionner les noms, prénoms, qualité du délégant et du délégué, et signé de ces deux personnes.

Les clubs absents et non représentés sont pénalisés selon leur niveau ci-après :

- Tous les clubs Nationaux, Régionaux et tous clubs récompensés	200,00 €
- Tous les clubs du plus haut niveau départemental	100,00 €
- Clubs départementaux issus du Comité organisateur (Vendée) - 2ème niveau et au-dessous	30,00 €

Tout club non à jour de ses cotisations, factures ou amendes, ne pourra se réengager en championnat. La Ligue se réserve le droit de demander aux Comités la suspension de la ré-affiliation de l'association.

* Pointage des Clubs	9H15
* Début de l'Assemblée Générale Ordinaire	9H45

Contrôle sanitaire

- Soit un certificat de vaccination, à condition de disposer d'un schéma vaccinal complet
 - Soit un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h
 - Soit un certificat de rétablissement : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois
- Port du masque obligatoire

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire élective

- 1 Mot d'accueil du club organisateur et de la municipalité
- 2 Approbation PV Assemblée générale du 26 septembre 2020 au MANS (72)
- 3 Allocution du Président
- 4 Rapport moral du Secrétaire général
- 5 Rapport d'activités et projets
- 6 Election complémentaire pour 2 postes au Conseil de Ligue dont 1 féminine - Présentation des candidat(e)s
- 7 Présentation du compte de résultats et bilan arrêtés au 31 décembre 2020
- 8 Rapport des vérificateurs aux comptes
- 9 Approbation du compte de résultats et bilan 2020
- 10 Présentation et vote du budget prévisionnel année civile 2022
- 11 Réponses aux vœux
- 12 Récompenses
- 13 Résultat du vote pour 2 postes au Conseil de Ligue dont 1 féminine
- 14 Allocution des personnalités

Le PV de l'Assemblée générale 2020 sera disponible en ligne et téléchargeable sur le site Internet de Ligue, www.tennisdetablepaysdelaloire.org, rubrique LIGUE, puis AG-Réunions.

Le Secrétaire général,



Le Président,

